

## **dessine-moi les places de la Riponne et du Tunnel**

**La Municipalité donne le coup d'envoi du réaménagement des places de la Riponne et du Tunnel. Annoncé dans son programme de législature, c'est un projet majeur de requalification urbaine qui est engagé. S'agissant d'espaces emblématiques du centre-ville, la Municipalité souhaite également se donner le temps d'une démarche de qualité. Etudes préliminaires, concours d'urbanisme et large démarche participative sont ainsi à l'ordre du jour avant la réalisation d'un plan partiel d'affectation. L'horizon de réalisation est prévu à partir de 2024. Global et fédérateur, le projet renforcera l'attractivité et l'animation du centre-ville et de deux places à très haut potentiel.**

Avec le rapport-préavis N° 2017/48, la Municipalité de Lausanne demande un crédit de 800'000.- francs pour l'organisation d'un concours d'urbanisme et la définition d'une image directrice pour l'aménagement de la place de la Riponne comme de la place du Tunnel. Le fonctionnement, l'ambiance et les usages de ces deux places emblématiques ne sont aujourd'hui pas à la hauteur de leurs potentiels et font l'objet de fortes attentes de la part des Lausannoises et Lausannois.

La réalisation d'études préliminaires permettra dans un premier temps de préciser les conditions techniques du projet: diagnostic des usages actuels, montage financier, impact sur le climat et aménagements paysagers, contraintes liées aux ouvrages souterrains, stationnement et accès au parking, exigences à remplir pour permettre de rendre aux piétons la place de la Riponne ainsi que de larges portions de la place du Tunnel.

En parallèle et pour associer étroitement la population, une large démarche participative sera menée. Les habitant-e-s du secteur Riponne-Tunnel, les acteurs du tissu associatif et économique lausannois, les professionnel-le-s et plus largement les Lausannois-es qui souhaitent s'impliquer seront invité-e-s à y participer. Deux expositions seront organisées, avant et après le concours d'urbanisme, qui comprendront des temps d'échanges privilégiés avec la population (ateliers, débats, visites, etc.).

Ces contributions viendront alimenter le cahier des charges d'un concours d'urbanisme en 2018 qui permettra ensuite d'élaborer un schéma de synthèse et un futur plan partiel d'affectation. Le processus proposé offrira le temps nécessaire à une large concertation et à la réalisation de projets de qualité dont la réalisation est prévue à partir de 2024.

Avec ce rapport-préavis, la Municipalité répond également au postulat de Philippe Mivelaz «Pour une "grenette solaire" à la Place de la Riponne» et à la pétition de Guy Gaudard et consorts «Pour un accès sans contrainte au parking de la Riponne».

*Information complémentaire et vidéo sur [www.lausanne.ch/riponne-tunnel](http://www.lausanne.ch/riponne-tunnel)*

La Direction de la culture  
et du développement urbain

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Grégoire Junod,  
Syndic de Lausanne, tél. 021 315 22 00**

Lausanne, le 12 octobre 2017